



APELL

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LATOURELLE (LAC LONG)

ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF THE ENVIRONMENT OF LAC LATOURELLE (LAC LONG)

APELL.ORG

**207 Chemin du Lac Long,
RR1 Blue Sea, Qc, J0X 1C0.**

Bulletin no. 27.1 – ETE 2018

COMMENTAIRES DU PRESIDENT

Je suis vraiment désolé qu'il ait fallu si longtemps pour publier ce bulletin. J'ai, jusqu'à récemment, été extrêmement occupé et, malheureusement, je semble être le seul à contribuer à ce bulletin, même si j'ai souvent demandé des informations, des articles et des photos de membres. Je trouve qu'il est très difficile et fastidieux de le faire tout seul.

Je dois aussi m'excuser pour le français imparfait qui suit, mais je n'avais aucun membre disponible pour en faire la traduction de l'anglais.

J'espère sincèrement que vous appréciez votre saison estivale sur le joli Lac Long (Latourelle) et espère que cet été exceptionnellement chaud n'a pas imposé un fardeau indûment sévère sur votre santé et celle de vos proches. Cette année, il y a un nombre considérable de propriétaires neufs de chalets - plus que les dernières années précédentes, pour quelque raison que ce soit. Je voudrais souhaiter un chaleureux bienvenue à ces nouveaux voisins et j'espère que vous ferez de même. Faites-leur les bienvenus. Parlez-leur de notre Association. Invitez-les à devenir membres. Parlez-leur de notre nouvelle page Facebook.

PROGRAMME DE LAVAGE DE BATEAUX

Le programme de lavage de bateau de la municipalité de Blue Sea est maintenant dans son deuxième été d'opération. Ils commencent maintenant à inspecter les bateaux sur le lac Blue Sea pour vérifier les autocollants. Avez-vous le vôtre pour votre embarcation ? Si ce n'est pas le cas, il serait probablement judicieux de s'y mettre, car l'application de la loi va maintenant se poursuivre. La municipalité, en collaboration avec un programme d'embauche du gouvernement, a également embauché un étudiant pour l'été pour l'inspection du littoral dans la municipalité (principalement le lac Blue Sea). Ces initiatives ont été merveilleuses et positives. Mais les autorités municipales continuent à sacrifier le Lac Long aux ravages des hautes eaux du printemps inutilement, pour des raisons d'opportunisme.

Le 5 novembre 2017 dernier, la municipalité a tenu ses élections pour un mandat de quatre ans. Le taux de participation était un peu plus élevé que la norme pour cette municipalité aidé sans aucun doute par le fait que trois (3) sièges du Conseil étaient à saisir. Le nouveau Conseil a donc un visage très différent. Si les sept premiers mois sont un indicatif cependant, pas beaucoup a malheureusement changé dans la pratique administrative. Les conseillers sont plus présents en plus grand nombre aux fonctions publiques, mais le processus décisionnel reste largement dans les mains du maire.

Comme la plupart d'entre vous le savent, au cours des trois dernières années, j'ai porté un autre chapeau – celui de président de l'Association du parc régional du Mont Morissette. En tant que Président, j'ai été principalement responsable de l'obtention d'une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Canada 150, pour rénover l'ancienne tour à feu. Cette responsabilité, et ma participation continue dans le reste des fonctions du parc, ont occupés énormément de mon temps disponible et, par conséquent, la présidence de l'APELL a souffert dans une certaine mesure. Tout est arrivé à une fin au début de juillet lorsque j'ai présenté ma démission en tant que président de l'Association de la montagne, en raison de divergences inconciliables avec le Conseil municipal. Cela a maintenant libéré une quantité considérable de mon temps, dont la plupart j'espère à nouveau consacrer à l'APELL.

Enfin, je dois répéter cette note du bulletin de l'année dernière. J'ai remarqué que dans les deux dernières années, lorsque vous voyagez sur les routes de la municipalité de Blue Sea, nous trouvons couramment tasses à café et d'autres débris le long de la route. Même si nous pouvions rejeter la faute sur les gens du pays, j'ai remarqué que les tasses à café proviennent d'une source en Ontario. Je dois donc présumer qu'elle concerne les villégiateurs ontariens, mais pas nécessairement ceux du Lac Long. S'il vous plaît être un bon citoyen, non pas un pollueur - ramasser vos déchets et jetez-les dans les conteneurs appropriés adaptés à cet effet.

Ce bulletin est un peu long. Il fut longtemps à venir et contient une quantité importante d'éléments d'information pour en sorte quelque peu justifier sa longueur. Donc, sans plus tarder, je vais vous laisser lire.

AVANTAGES D'ADHÉRER ET D'ÊTRE MEMBRE DE L'APELL

Certaines parties de cet article sont reproduites à partir du bulletin de l'an dernier.

1. Créez une voix forte pour l'APELL. Une forte adhésion à l'APELL développe ainsi la crédibilité de notre représentation lors des réunions avec la municipalité de Blue Sea et d'autres groupes.
2. Renforcer la sécurité financière de APELL. À mesure que l'adhésion de l'APELL s'accroît, les fonds disponibles pour la prise de projets seront bénéfiques pour le Lac Long (Lac Latourelle).
3. Dites-le. Votre APELL exécutif veut et a besoin de vos commentaires. Ce n'est que lorsque vos opinions et vos suggestions deviennent connues par l'exécutif de APELL que notre association peut vraiment vous représenter.

4. Soyez aux nouvelles de la minute sur ce que la municipalité de Blue Sea fait et propose de faire pour améliorer notre région. Vous l'entendrez directement du maire si et quand il abordera nos questions et préoccupations lors de nos assemblées générales annuelles de l'APELL.
5. Ressentez-vous la fierté de travailler sur l'équipe de APELL pour faire du Lac Long (Lac Latourelle) un endroit idéal pour nager et pêcher ainsi qu'une belle partie de la nature à apprécier.
6. Prenez des conseils de collègues membres d'APELL sur les actions que vous pouvez prendre sur votre propriété et dans votre maison pour faire une différence positive pour la santé du Lac Long (Lac Latourelle).
7. Partagez vos connaissances avec vos voisins du Lac Long (Lac Latourelle) au sujet des produits et méthodes efficaces que vous avez découverts pour préserver la santé de l'eau et des terres entourant le Lac Long (Lac Latourelle).
8. Créer une communauté. Assister à des réunions et des événements sociaux devient une excellente occasion pour saluer et apprendre à connaître vos voisins au Lac Long qui partagent ce paradis avec vous.
9. Amusez-vous. Sortez et partagez-un rire, un café, une bonne histoire, les dernières nouvelles, vos photos de famille. Sortez et vantez-vous au sujet du gros poisson que vous avez attrapé, le chalet ou la rénovation à la maison que vous avez terminé, le délicieux repas que vous avez cuisiné pour la compagnie. Venez vous apitoyer sur les moustiques, les mouches noires, la température, l'Hydro qui repart sans fins, l'invité qui est resté trop longtemps, etc.

Faire une différence. Il y a une expression qui dit : « Si vous ne faites pas partie de la solution, alors vous faites partie du problème ». Il faut que tous les propriétaires contribuent à la préservation de la santé de notre lac et réduisent l'impact de notre empreinte humaine sur la beauté du Lac Long (Lac Latourelle.)

Un nombre important d'entre vous sont de nouveaux propriétaires de chalets. Aidez à faire partie de la solution. Sans doute certains d'entre vous ont acheté votre propriété après avoir enquêté sur la santé impressionnante et l'état de notre lac. Aidez à maintenir sa beauté et sa clarté. Faites partie de la solution et non pas du problème. Soyez des nôtres au sein de l'Association.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE LAVAGE DES BATEAUX

Ce nouveau règlement (n ° 2017-056) est entré en vigueur le 29 juillet 2017. Elle a pour objectif de minimiser les sources de contamination des espèces aquatiques exotiques envahissantes en réglementant le déplacement des embarcations d'un lac à l'autre. Le règlement couvre toutes sortes d'embarcations flottantes, motorisées ou non motorisées, destinées à l'utilisation de l'eau et s'applique à tous les lacs, rivières et ruisseaux situés dans les limites municipales de la municipalité de Blue Sea. Chaque personne doit, avant de mettre toute embarcation (motorisée ou non motorisée) dans un lac ou un ruisseau de la municipalité, procéder au lavage de cette embarcation, de son moteur et de la remorque

qui le porte, à une station de lavage d'eau chaude reconnue par la municipalité et d'obtenir un certificat de lavage valide.

Les résidents sont exonérés de payer pour obtenir ce certificat, mais doivent se présenter eux-mêmes aux bureaux municipaux, avec une preuve de résidence, suivi par le lavage de leurs embarcations. L'autocollant obtenu par la suite doit être positionné à l'avant de l'embarcation (la proie), sur la surface extérieure. Si une remorque a transporté cette embarcation sur le rivage, une copie du certificat doit être montrée sur le tableau de bord du véhicule de manière à ce qu'il soit clairement visible. Tous les plaisanciers doivent toujours être en possession de leur certificat de lavage valide de l'embarcation et doivent, à la demande d'un fonctionnaire autorisé de la municipalité, présenter ce certificat. Tous les certificats de lavage cessent d'être valables lorsqu'une embarcation quitte le lac ou le ruisseau pour lequel l'autocollant a été délivré et si l'utilisateur souhaite retourner à ce même lac ou ruisseau, doit se présenter à nouveau à la station de lavage, laver son embarcation, et obtenir un nouveau certificat de lavage valide.

Considérant que la municipalité de Blue Sea partage le Lac Blue Sea avec Messines, les deux municipalités se reconnaissent mutuellement les certificats. Toutes les embarcations, qu'elles soient motorisées ou non, doivent pénétrer dans les lacs et les cours d'eau de la municipalité à partir d'une aire de lancement officielle, mais cela ne s'applique pas à un propriétaire riverain qui souhaite mettre sa propre embarcation dans le lac où se trouve sa propriété. Toutes les embarcations, motorisées ou non, entreposées sur un lot riverain, qui n'ont pas circulé sur un autre lac au cours de la même année, sont exemptées de ces dispositions, mais un autocollant de la municipalité est encore nécessaire.

À cette fin, nous annexons une copie du formulaire d'inscription des bateaux municipaux, dans les deux langues, que vous pouvez imprimer et compléter à l'avance et déposer au bureau municipal ou à mon chalet. Si vous déposez les formulaires à mon chalet (10 ch. Lacasse), la municipalité vous remettra les autocollants par la poste. Rappelez-vous, cependant, ces validations ne sont bonnes que si votre embarcation reste sur le lac sur lequel ils ont été autorisés. Si vous prenez votre bateau à un autre lac pour une raison quelconque, vous devez laver votre bateau de nouveau à l'installation de lavage municipal avant de rentrer dans le lac à laquelle les autocollants sont enregistrés.

La municipalité est actuellement en train d'acheter un nouveau nettoyeur haute pression qui sera en mesure de maintenir une température élevée de l'eau sur une base plus uniforme. Quand cela arrive, elle prévoit aussi une sorte d'opération mécanisée, pour réduire les coûts salariaux. Finalement, le système actuel d'autocollants pour les résidents sera remplacé par une clé électronique qui sera délivré aux résidents et villégiateurs, leur permettant d'accéder aux lacs sécurisés par une barrière. Je présume que la municipalité émettra une sorte de directive à la population avant que ces changements ne prennent effet.

Les frais suivants sont en effets: résidents 0,00\$; non-résidents pour les embarcations non motorisées (kayaks, canoës, pédalos, etc...) 0,00\$; motomarines motorisées non-

résidentes 25,00\$. Un «livret» de laissez-passer est disponible auprès de la municipalité pour les utilisateurs réguliers non-résidents pour un prix de dix lavages pour 150,00\$. Il y a une amende de 300,00\$ pour une première infraction et, dans le cas d'une infraction répétée, une pénalité de 600,00\$ pour une personne physique, et le double de ces montants pour la personne morale (société), dans chaque cas. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la municipalité au (819) 463-2261, extensions 1, 2 ou 3, ou visitez leur site Web à <Blusea.ca>.

Il est impératif que vous inspectiez et nettoyez votre bateau, votre moteur et votre équipement, y compris la remorque, avec de l'eau chaude à haute pression après avoir quitté le lac Blue Sea, et certainement avant de rentrer dans notre propre lac. Le lac Blue Sea est déjà infesté de myriophylles à épis. Cela a un impact très négatif sur la qualité de vie sur le lac, ainsi que sur les valeurs des propriétés entourant le lac. La plante se reproduit rapidement par la fragmentation causée par les hélices de bateau. Les municipalités de Blue Sea et Messines dépensent conjointement des montants importants chaque année, pour essayer de contrôler la propagation de cette espèce envahissante dans le lac Blue Sea. Il s'est déjà propagé à d'autres lacs de la région: Lake Grant, lac Profond, etc. **Nous ne voulons certainement pas que leur problème devienne notre problème sur notre lac.**

POSTES VACANTS SUR L'EXÉCUTIF.

Depuis les dernières élections d'association, nous avons eu des postes vacants au sein du comité d'administration de l'Association. Il n'y a actuellement pas de vice-président. En outre, avec le départ de Ferdinand Trauttmansdorff, nous avons une deuxième ouverture sur l'exécutif. Si vous voulez faire une différence sur l'Association, ou vous pensez que vous pouvez contribuer directement d'une certaine manière, nous vous invitons à faire une demande pour devenir membre de notre exécutif en communiquant avec Morris Richardson, Président, au (819) 463-1039.

DES PRISES D'EAU.

Votre président entreprendra prochainement la tâche annuelle des échantillons d'eau sur notre lac. Nous ne prenons normalement que des échantillons pour mesurer le coliform, qui n'a rien avoir avec les phosphates dans l'eau. Ils (phosphates) normalement y arrivent par l'utilisation de produits de nettoyage et les engrais de pelouse. Nous vous ferons connaître les résultats dès qu'ils sont connus et ils seront affichés sur notre site Web. Zéro est nécessaire pour boire, tandis que jusqu'à 50 est acceptable pour la natation.

NETTOYAGE DU LAC

L'année dernière, le nettoyage du lac a été un immense succès et a été coupé court par un déluge soudain qui a envoyé tout le monde se précipiter pour la couverture. Nous tenons à remercier les participants. Après une inspection minutieuse de notre lac par votre tout dévoué, j'ai décidé de renoncer au nettoyage annuel du lac cette année. Chaque année, ce sont toujours les mêmes personnes qui consacrent leur temps et leurs efforts, sans parler

de l'équipement, pour le nettoyage annuel. Si vous devenez conscient des débris, essayez de l'enlever vous-même, apportez-les à l'accès public, ou avisez le Président du lac et il prendra le problème en charge.

Et s'il vous plaît, ne causez pas de débris vous-même en permettant à de vieux quais de flotter librement autour du lac aux caprices du vent. Si vous remplacez votre quai, enlevez l'ancien du lac. Il ne devrait pas être la tâche de vos voisins pour nettoyer vos ordures. Encore une fois, merci à tous pour votre participation enthousiaste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'été dernier, le 17 juin, 2017, nous avons tenu notre Assemblée Générale Annuelle, qui a malheureusement été peu fréquentée, en partie en raison de la météo inclémente. Cela est cependant la tendance des dernières années et il est en effet très inquiétant. Certaines personnes pourraient dire qu'elles sont fondamentalement satisfaites de la façon dont les choses fonctionnent et qu'elles n'ont donc pas besoin d'y assister. C'est peut-être vrai. Toutefois, du point de vue de l'exécutif, le manque de participation nous indique une diminution de l'intérêt pour notre lac et son association. Comme la génération plus âgée est progressivement remplacée par la plus jeune, l'intérêt pour la préservation de ce petit coin de paradis semble se décaler. C'est en effet une tendance dangereuse. J'ai personnellement vu ce qui se passe quand il n'y a pas d'association de lac pour préserver la qualité de notre lac et son environnement - la qualité du lac diminue, ainsi que les valeurs de propriété autour. C'est ce que vous voulez tous ?

Je crois que les membres de l'association devraient réfléchir longuement et attentivement à la question. Sans encouragement, votre exécutif va simplement ne pas vouloir continuer dans leur position, et ceci inclut votre président. Nous passons beaucoup de temps et d'efforts pour garder ce lac sûr et propre et agréable pour les membres et quand les membres ne répondent pas en participant même à une seule réunion par année, ceci nous dit que vous ne vous en foutez pas. La plupart des réunions durent seulement 2 heures maximum et ce n'est qu'une fois par an. C'est trop demander ?

Cette année, l'Assemblée générale annuelle aura lieu le 18 août à la salle des loisirs sur le chemin du lac long, à partir de 10 heures 30. Veuillez assister. Et si vous n'avez pas encore payé vos frais d'adhésion pour l'année en cours, un membre de l'exécutif sera disponible pour renouveler votre adhésion.

Pourquoi ne pas inviter vos nouveaux voisins à aussi participer ? Ils sont très certainement les bienvenus. Nous avons convenu l'an dernier de ne tenir qu'une assemblée générale annuelle par année. Nous avons également décidé que l'exécutif occuperait son poste pendant une période de trois ans, non pas parce que l'exécutif le veut nécessairement de cette façon, mais parce que pour les deux dernières élections, nous n'avons pas eu assez de participation aux réunions pour avoir un quorum suffisant pour avoir une élection. Nous avons donc dû prolonger d'un an les postes de direction existants, dans l'espoir d'avoir plus de membres présents. Nous avons également discuté de l'envoi d'un bulletin supplémentaire pour compenser les réunions réduites. Bien que

les personnes présentes aient trouvé qu'il serait préférable, cela se résume aussi à la participation. Je semble être la seule personne qui contribue, et je n'ai que certain temps à ma disposition. J'invite les gens à soumettre des suggestions pour des articles, et même des photographies d'intérêt pour nos membres. Ce devrait être un bulletin d'information communautaire, et non pas le travail d'un seul contributeur.

NOTRE NOUVELLE PAGE FACEBOOK

Nous avons récemment changé le site d'hébergement pour notre site Web, et une nouvelle page Facebook vient avec elle. Nous avons également apporté quelques modifications au site Web de l'Association. Nous invitons tout le monde à visiter le nouveau site <Apell.org> et nous donner vos commentaires sur la nouvelle page Facebook, situé à <<https://www.facebook.com/Association-for-the-Protection-of-Lac-Latourelle-181976729052895>>.

CARTES DE MEMBRES - ADHÉSION

Quel bénéfice - 2 ans pour \$35,00. Trois années passées, le Conseil d'administration a décidé d'offrir un abonnement spécial de 2 ans pour 35,00\$, une économie de 5,00\$. Faute de temps de ma part, et le manque de participation des autres membres du Conseil, nous n'avons pas été en mesure de solliciter agressivement le milieu pour les adhésions, l'an dernier, ce qui a entraîné un très faible niveau de renouvellements. Nous sommes actuellement dans la campagne de renouvellement des cartes de membres. Nous vous invitons à profiter de cette offre. Nous n'avons toujours pas de carte de membre, donc pour le moment, vous devrez accepter temporairement votre reçu comme paiement intégral.

La campagne annuelle d'adhésion est un grand consommateur de temps pour votre président. Bien qu'il soit toujours courtoisement reçu dans tous les chalets et les maisons membres, et est extrêmement reconnaissant pour cela, les 15 ou 20 minutes qu'il passe à chaque endroit s'additionnent (par exemple, 75 membres x 20 minutes chacun = 1500 minutes ou 25 heures). Donc, nous vous implorons, envoyez votre adhésion par la poste, renouvelez là à l'Assemblée générale annuelle, ou déposez là à la maison du Président (une boîte aux lettres à la porte d'entrée est prévue pour cela). Bien que le Président apprécie grandement les discussions, les contraintes de temps rendent son travail très difficile.

Nous vous invitons également tous à enregistrer votre adresse courriel auprès de l'Association. Nous pouvons vous envoyer notre bulletin par courriel, réduisant ainsi les frais de courrier, ainsi que vous notifier si et quand des événements spéciaux doivent avoir lieu qui n'étaient pas prévus à la publication de ce bulletin.

Je vous invite également à visiter notre site Web <Apell.org> pour obtenir des informations à jour comme il deviennent disponible pour nous, avec des photos d'autour du lac, cette année et du passé.

Nous avons également décidé de récompenser les nouveaux membres en leur donnant un tableau de profondeur gratuit du lac. Si les membres existants en veulent un, faites savoir au Président. Dans le passé, on les vendais, mais maintenant nous les donnons gratuitement.

Si vous avez récemment acquis de nouveaux voisins, parlez-leur de notre association – recommandez-leur qu'ils se joignent à nous. Donnez-leur notre adresse de site Web et adresse de page Facebook. Envoyez un courriel à votre président avec leurs coordonnées (nom, adresse permanente, numéro de téléphone local et domestique, adresse courriel possible, etc.)

BERNACHES DU CANADA SUR NOTRE LAC

Nous avons récemment repéré quelques adultes et quelques nouveau-nés sur notre lac. Je suppose donc que, puisque les nouveaux arrivants ne peuvent pas encore survoler, le groupe sera là pour la saison. Alors que Blue Sea accueille un certain nombre de ces oiseaux sur leur lac, à ma connaissance, c'est une première pour notre lac. Nous semblons diversifier notre faune et notre espèce faunique, ce qui est une bonne chose.

BOUÉES DE DANGER.

Il y a deux ans, votre exécutif a voté pour acheter une petite quantité de bouées à installer dans les zones de danger autour du lac. Ils sont déjà répartis autour du lac dans les zones dangereuses. Si vous vous rendez compte d'autres zones de danger qui ne sont pas déjà identifiées par une bouée, faites-le nous savoir.

PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION

L'année dernière, le pique-Nique annuel avait lieu à la propriété de Steve Slaby le samedi 12 août 2017. En raison de la météo inclémente, il eut faible assistance. Nous enverrons des détails par courriel dans les prochains jours de l'événement de cette année, si et quand on est tenu d'en avoir un.

RECYCLAGE

Reproduit du bulletin de l'an dernier.

Chaque été, beaucoup d'entre nous sont tenus d'effectuer certaines rénovations à notre propriété de chalet et puis nous nous demandons comment nous pouvons nous débarrasser des ordures résultant. Bien que la municipalité, pendant les mois d'été, du 1er mai au 30 septembre, ramasse les ordures ménagères hebdomadaires et, à toutes les deux semaines, les matières recyclées, les gens se demandent comment se débarrasser de la balance des matériaux. Des meubles de ménage et d'autres articles de ménage peuvent être mis dehors, pour cette année, au trottoir pour qu'ils soient ramassés au cycle hebdomadaire régulier d'ordures.

Comme pour beaucoup d'autres matériaux, nous sommes tenus de les livrer nous-mêmes à l'écocentre à Maniwaki, et il y a parfois un coût. Les matériaux suivants sont acceptés gratuitement: métaux, ferreux et non ferreux, appareils électroménagers, réservoirs de propane de 20 lb ou plus; déchets ménagers dangereux comme la peinture, les filtres à huile et les contenants d'huile usagés, les aérosols et les lubrifiants, les piles usagées, les ampoules fluorescentes compactes et les tubes néons; appareils électroniques, tels que ordinateurs, ordinateurs portables, téléphones cellulaires, téléviseurs, imprimantes et photocopieurs, claviers, câblages; les déchets de triage tels que les feuilles et les boutures d'herbe (pas de sacs en plastique acceptés); et les pneus pour les voitures et les camions de moins de 48,5 pouces de diamètre. Le béton, renforcé ou non vous coûtera 30,00\$ la tonne; le bois, le contreplaqué, le panneau de particules et les branches coûtent 50,00\$ la tonne. Les bardeaux de toiture coûtent 80,00\$ la tonne, et le matériel de construction, tel que le Gyproc, le parement en vinyle, le bois traité sous pression, le bois peint ou souillé vous coûtera 140,00\$ la tonne.

Les éléments suivants ne sont pas acceptés à l'Écocentre : sols contaminés, ordures provenant de l'extérieur de la province, carcasses d'animaux, déchets biomédicaux, boues, fumier, déchets radioactifs, munitions et armes à feu.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 7 heures à 16 heures 30 min., et le 2^{ème} Samedi de chaque mois de 10 heures à 16 heures. Ils sont situés au 161 chemin du parc Industriel, à Maniwaki, et leur numéro de téléphone est 1-855-506-2007 ou 819-305-2007.

FEUX D'ARTIFICES

Reproduit du bulletin de l'an dernier.

Tout le monde est un enfant à cœur et tout le monde aime les feux d'artifice -Vraie ? Faut. Il y en a beaucoup qui ne le sont pas. Certains se préoccupent de l'environnement du lac et des régions avoisinantes ; certains craignent le risque d'incendie ; certains n'aiment pas le bruit ; certains ont des animaux de compagnie qui sont terrifiés à entendre des feux d'artifice. Beaucoup croient que les feux d'artifice sont un moyen de célébrer les fin-de-semaines au chalet, sans penser à la population locale. Alors que la plupart d'entre nous les tolère, et même en profite, pendant les journées vacances spéciales, comme la fête du Canada, beaucoup préfèrent si les villégiateurs et les touristes ne célébraient pas à chaque week-end, surtout après 22 heures 15 minutes, lorsque de nombreux enfants essaient de dormir. Donc, s'il vous plaît, avoir une certaine considération pour les autres. Et si vous louez votre (vos) chalet (S), s'il vous plaît transmettre le message à vos locataires. Si vous devez les détonner hors des vacances spéciales, ne le faites pas tous les week-ends, et limitez-vous à les détonner avant 22 heures 30 min. Beaucoup de vos voisins vous aimeront beaucoup mieux pour la considération. Si cela ne vous fait pas penser, il y a des ordonnances municipales en place pour faire face au problème, et la police pourrait être appelé à vous émettre une citation. Personne ne veut cela - pas vous ou vos locataires, pas vos voisins, pas la municipalité, pas la police. Réfléchis avant d'agir.

PRINTEMPS : NIVEAUX D'EAU ÉLEVÉS.

Dans notre cas (Lac Long/Latourelle), le niveau d'eau élevé est un événement printanier annuel. Vers le 15 mars chaque année, la plaque métallique est totalement retirée du ponceau Lafontaine pour permettre la libre échappe de l'eau afin de réduire le niveau élevé de l'eau de ruissellement de source. Normalement la plaque est laissée enlevée jusqu'à ce que le niveau d'eau se réduise à un certain point. La plaque est ensuite réinsérée et laissée là jusqu'à l'année suivante.

Cette année, pour la deuxième année consécutive, la plaque n'a été enlevée que pendant une période beaucoup plus courte avant d'être remplacée. Normalement, lorsque le niveau d'eau diminue, la masse terrestre autour du lac est encore gelée et il y a des dommages minimes au littoral. Cependant, quand la plaque est replacée trop tôt, avec le niveau d'eau encore élevé, une quantité significative de dommages résulte. La position officielle prise par la municipalité est que, dans les années précédentes, quelques villégiateurs se plaignaient du faible niveau d'eau et la municipalité espérait éviter une telle récurrence. Aucun montant de se plaindre par notre association ne semble changer l'avis de la municipalité à cet égard.

Au fur et à mesure que le niveau de givre a fondu au rivage, la haute eau a trempé la masse de la terre et adouci le rivage jusqu'au point où une importante quantité des arbres tombent dans le lac, ainsi que de grandes touffes de terre. Ma position sur la question était que le bien-être du lac aurait dû primer sur l'hébergement de quelques villégiateurs. C'est la deuxième année consécutive, et la première fois dans mes 25 quelques années d'implication dans le lac, en tant que Président, que j'ai abandonné ma neutralité et pris une position sur le niveau d'eau du lac - parce que je sentais qu'il était important que je le fasse. Je ne m'excuse pas pour ma conduite en cette matière. Pour moi, la santé environnementale du lac devrait toujours primer sur l'adaptation aux souhaits de quelques villégiateurs qui désiraient un niveau plus élevé pour profiter de leur baignade, de la navigation de plaisance, etc. En tout cas, j'ai été ignoré, la plaque est restée, et le lac a subi des dommages considérables.

Donc, si vous vous demandez pourquoi le rivage dans certaines zones est endommagé par de nombreux arbres qui tombent, ne cherchez pas plus loin que votre maire qui prend ces décisions. Vous devriez peut-être l'appeler pour vous plaindre. Si assez de gens se plaignent, il pourrait peut être changer son attitude.

NOUVELLE ÉTUDE DU LAC

L'année dernière, la municipalité de Blue Sea a mandaté une étude sur le barrage et le ponceau Lafontaine. Le coût de l'étude pourrait atteindre environ 45,000,00\$ cependant, il a été exigé par le Centre Hydrique du Québec. Il est en effet regrettable que le Conseil n'ait pas dirigé les responsables de la réalisation de l'étude procèdent en liaison avec notre association pour nos suggestions ou informations avant de compléter leur rapport.

D'après nos infos, le rapport préliminaire sur l'état du problème est terminé et a été livré au Conseil. Cependant, la deuxième partie du rapport, qui fait des recommandations pour

des solutions aux problèmes à la main, n'a toujours pas été achevée. Apparemment, l'ingénieur de la MRC responsable de la production du rapport est très engagé dans d'autres dossiers et le nôtre est évidemment un point faible de priorité pour lui et pour le Conseil. Il n'aide pas la situation que la MRC, pour les mesures de réduction des coûts, a mis à pied l'un des deux ingénieurs, laissant ainsi le seul demeurant avec un fardeau supplémentaire lourd à porter. Le rapport pourrait recommander une nouvelle barrière de déversoir aussi bien qu'un nouveau pont, mais ne vous attendez pas à ce que le travail commence immédiatement. Le rapport devra être approuvé par les différents paliers de gouvernement et il faudra ensuite envisager de trouver un financement approprié pour le projet. Nous vous garderons évalués de tous les développements, mais ne gardez pas votre souffle.

RADIO COMMUNAUTAIRE CHGA-FM

Avec l'aide d'une subvention du gouvernement du Québec, la station de radio communautaire CHGA-FM a annoncé le remplacement de certains équipements de transmission afin d'améliorer son efficacité du signal. CHGA-FM informe et diverte plus de 30 000 personnes demeurant principalement dans la MRC de la vallée de la Gatineau ainsi qu'une partie des Laurentides. Selon nos renseignements, le CRTC (Commission de la Radiodiffusion Canadienne) a approuvé la demande et les travaux de la station ont récemment débutés sur le projet.

TRAVAUX ROUTIERS SUR LE CHEMIN DU LAC LONG.

Sur le chemin lac long, au cours du dernier mois. Le pavage de la route du Lac Long a débuté là où le travail de l'année dernière avait cessé et continuera jusqu'à la frontière municipale avec Gracefield (près de Chenier). La municipalité fait également quelques zones de réparages sur les surfaces existantes en même temps. La nouvelle chaussée est une réelle amélioration par rapport à ce que nous avons dans le passé. Et découvrez cette belle bande jaune ininterrompue qui continue du village tout le chemin jusqu'aux limites de la municipalité près de Chenier. Maintenant, si seulement ils pouvaient enseigner au cerf de Virginie de rester hors des routes le soir, tout irait bien avec le monde.

RESTAURANTS À BLUE SEA

Nous sommes maintenant bénis d'un seul restaurant à Blue Sea.

L'original, L'OCEANNE, est de retour depuis quelques années et est situé au début du ch. du Lac Long, près du pont Avitus. Malheureusement, il est ouvert seulement le samedi et le dimanche chaque semaine, d'environ 8 heures jusqu'à env. 19 heures. Il vaut mieux d'appeler si vous envisagez d'y aller en début de soirée. Quand les choses sont calmes, ils ont malheureusement tendance à fermer tôt sans préavis.

Le deuxième, le petit Cowboy, était situé directement en face de la plage publique et était ouvert 7 jours par semaine. En raison d'une dispute avec le propriétaire foncier, cependant, le restaurant a fermé ses portes et réouvert à Maniwaki. Malheureusement,

quelques jours après leur départ, la femme du propriétaire, qui était leur chef cuisinier, est décédée. J'offre mes sincères condoléances et celles de l'Association, dans leur temps de tristesse.

ETUDE DE PÊCHE AU LAC LONG

Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, le doré jaune a été mis dans le lac Morissette à plusieurs reprises au cours des dernières années. Ils commencent à se rendre à une taille respectable pour la pêche sur une base régulière.

Comme vous le savez aussi, le Lac Long a principalement été un lac de pêche sportive brochet/achigan depuis de nombreuses années. La truite touladi qui a été injectée dans le lac il y a environ 20 ans a disparu depuis longtemps.

Toutefois, étant donné que le ponceau sous le ch. du Lac Long (à l'intersection du ch. Jos Cousineau) déverse de l'eau excessive du lac Morissette dans notre Lac Long au début du printemps, nous commençons à voir de plus en plus de brochet entrer dans le Lac Long provenant du lac Morissette.

Beaucoup d'entre vous ont demandé, au cours des dernières années, que le Lac Long soit garni de doré. Le ministère a donc tenu compte de nos intérêts et a décidé de demander notre contribution à la pêche cette année à Lac long. Ils demandent que tout intéressé de la pêche (ils ne sont pas intéressés par vos permis de pêche, seulement la capture), s'il vous arrive d'en attraper un sur votre ligne, prendre une photo de celui-ci, le mesurer pour la longueur, enregistrer la date et l'heure de la capture, et envoyer l'info soit à votre président d'association, ou au directeur général de la municipalité. Ils veulent juste une analyse statistique de la présence de brochet dans le Lac Long. À la fin de l'année, ils prendront ces faits et examineront si le poisson peut se maintenir dans le Lac Long ou s'il y a assez de quantité qui s'écoule du lac Morissette pour en faire un programme d'injection viable. Nous demandons ainsi l'assistance de tous les membres sur cette entreprise.

PUBLICITÉ NEWSLETTER

Nous sommes toujours très reconnaissants à nos annonceurs et commanditaires de nos bulletins et nous encourageons nos membres à se prévaloir de leurs services chaque fois que l'occasion se présente. Si vous possédez ou êtes au courant d'une petite entreprise qui souhaite faire de la publicité dans notre bulletin, s'il vous plaît contacter le Président de l'Association.

LES SERVICES PLOMBERIE SYLVAIN

Contremaitre général

Réparations, Rénovations,
Localisation de tuyaux, Inspection par Camera
Nettoyage d'égouts

OFFICE (819)463-0483 CELLULAIRE (819) 328-3670

info@plomberiesylvain.ca

Les Entreprises Christian Fortin Inc.

R.R. 1, 432 ch. Du Lac Long

Blue Sea Lake

<i>Excavation</i>	<i>Deneigement</i>
<i>Construction de Chemins</i>	<i>Fosses septiques</i>
<i>Cedres a vendre (poteaux)</i>	<i>Terre (tamisée)</i>
<i>Gravier et sable</i>	<i>Brisse-roche</i>

plomberiesylvain@gmail.com

Plus de 30 ans d'excellence

Tel. (819) 463-2952